



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élargissement

Question écrite n° 111361

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur le débat concernant l'éventuelle entrée d'Israël dans l'Union européenne. Il souhaiterait connaître quand, par qui et sous quelle forme cette éventuelle candidature a été évoquée pour la première fois et quelle fut alors sa réponse, notamment par les autorités françaises.

Texte de la réponse

Le Conseil de l'Union européenne n'a jamais été saisi d'une demande d'adhésion d'Israël à l'Union européenne. Il n'a donc ni examiné, ni discuté, dans le cadre de la procédure prévue à l'article 49 du Traité sur l'Union européenne, la possibilité ou non pour cet État d'adhérer à l'Union. Les relations entre l'UE et Israël sont particulièrement denses. Les autorités françaises sont déterminées à les approfondir, dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen et de la politique européenne de voisinage, en particulier à partir du plan d'action adopté en février 2005.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111361

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12298

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2095